

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal de la commune de La Puye aura lieu salle Pin Gendreau :

Mardi 31 mars 2026 à 20h00

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- 1) Création et composition des commissions municipales
- 2) Indemnités de fonction des élus
- 3) Délibération relative à la formation des élus
- 4) Délégations et référent déontologue
- 5) Désignation de délégués auprès du Syndicat Energie Vienne
- 6) Désignation de délégués auprès du SIMER – Travaux Publics
- 7) Désignation de délégués auprès de l'Agence des Territoires de la Vienne
- 8) Désignation d'un correspondant défense
- 9) Désignation d'un délégué commission de contrôle des listes électorales
- 10) Attribution des subventions aux associations à vocation sociale et centres de formation

Questions diverses

Les séances sont publiques. Vous pouvez y assister mais ne pouvez y prendre la parole que si vous y êtes invité par le maire.

Vous pouvez également consulter le procès-verbal de chaque conseil sur le site internet de la commune ou venir le lire en mairie.



Le Maire
Emmanuel APPOLINAIRE